



PROPRIÉTAIRES OU GESTIONNAIRES FORESTIERS EN BORD DE COURS D'EAU

Réconcilier plantations de résineux et cours d'eau



Qu'est-ce que la ripisylve ?

Du latin ripa « rive » et sylva « forêt » est l'ensemble des arbres, arbustes et herbacées présents en bord de cours d'eau.

- Elle limite l'évaporation directe des eaux par son couvert en été.
- La ripisylve est essentielle pour le maintien des berges via son système racinaire.
- Elle limite les vitesses de courant en cas de crue, elle est cruciale pour dissiper la force d'arrachement et préserver de l'érosion du sol.
- Elle offre, en association avec le sol de nombreux micro-dendro-habitats susceptibles d'abriter une biodiversité variée. Elle constitue aussi un corridor biologique qui facilite la circulation des espèces.
- Elle a un rôle d'autoépuration en filtrant les eaux de la rivière et en captant les résidus chimiques (nitrates, phosphates ...).
- Elle a un rôle nourricier pour de nombreuses espèces (apport de matières organiques par les feuilles).
- Elle a un rôle de régulateur thermique en apportant de l'ombre à la rivière, elle est une zone refuge en été et elle limite le développement d'algues.

Les essences de la Ripisylve

- Aulnes,
- Érables,
- Merisier,
- Frênes,
- Saules,
- Tilleuls,
- Bouleau,
- Tremble,
- Peupliers,
- Chêne pédonculé.



La réglementation



Plantation :

- La réglementation des boisements ou le PLU peut, selon les communes, définir des distances de plantation différentes par rapport au cours d'eau ;
- Recommandations : 7 m pour les résineux.

Travaux :

- Ceux qui nécessitent le franchissement d'un cours d'eau sont soumis à une déclaration loi sur l'eau préalable auprès de la police de l'eau (DDT) ;
- Les produits phytosanitaires sont interdits en bordure de rivière.

Entretien :

- Les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs rives et d'enlever les embâcles gênants ;
- Les zones humides doivent être protégées.



Les effets néfastes des résineux en bordure de cours d'eau :

- Les forêts de résineux peuvent être très impactantes sur les cours d'eau, notamment lorsque celles-ci ne sont pas du tout gérées.
- Les peuplements deviennent extrêmement denses et limitent la lumière au sol et sur l'eau, impactant la production primaire et les populations piscicoles.
- Les peuplements deviennent instables. Ils provoquent des érosions latérales et des chablis.
- Les érosions latérales provoquent un ensablement du lit et une homogénéisation des habitats.



Les solutions pour concilier plantations de résineux et cours d'eau :

- **Entretien le peuplement de résineux :** réaliser régulièrement des éclaircies. Cela favorise le développement correct des arbres et permet de diminuer fortement les risques de dépérissements.

Des conseils pour entretenir la ripisylve :

- laisser s'installer la végétation sur les berges lorsqu'elle est absente ;
- laisser au minimum une largeur de 6 à 10 m sans résineux (2 à 3 rangées de plantations) ;
- ne pas broyer, dessoucher, ni couper à blanc ;
- garder une diversité de strates et d'espèces lors de coupes sélectives ;
- ne pas utiliser de produits chimiques.

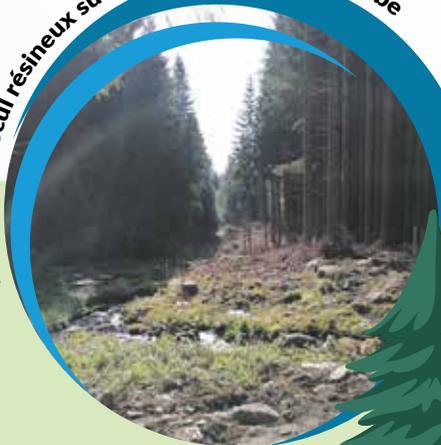
- **Reculer les plantations de résineux en bord de cours d'eau :** Les travaux de recul de résineux consistent à supprimer au moins les trois premières rangées des plantations de résineux aux abords immédiats du cours d'eau, puis à favoriser la mise en place d'une ripisylve fonctionnelle par plantation d'essences de feuillus adaptées.

Les effets bénéfiques après travaux se ressentent très rapidement. Des suivis piscicoles réalisés par la Fédération de Pêche de Haute-Loire ont permis de démontrer une augmentation des densités de truites, trois à cinq fois plus importantes, dans les 3 années qui ont suivi l'opération de recul de plantations de résineux



« Reculez pour mieux planter » Source : Angélique Chillet

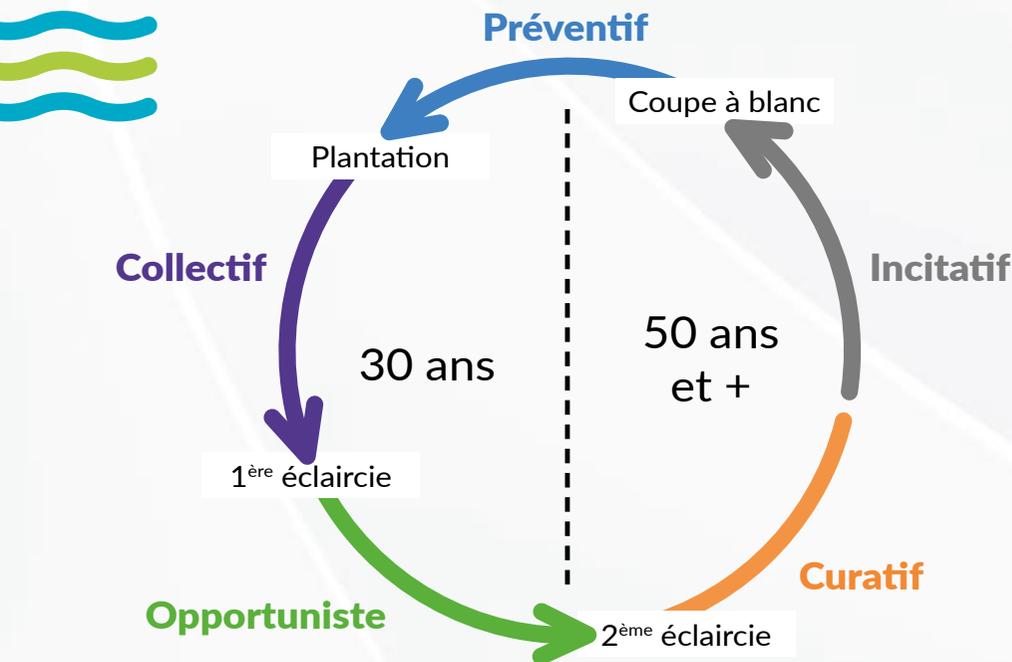
Travaux de recul résineux sur le ruisseau de Bellecombe



Des aides à l'exploitation des résineux en berge et à la plantation de ripisylve

Vous êtes propriétaire d'une plantation de résineux en bord de cours d'eau, des aides à l'exploitation sont mobilisables à chaque étape du cycle de la gestion forestière pour restaurer la ripisylve.

N'hésitez pas à nous contacter avant toute intervention sur vos parcelles.



Ces travaux sont financés dans le cadre du Contrat Territorial du Lignon du Velay par l'Agence de l'eau, les Communauté de communes, le Conseil Départemental et la Fédération de Pêche de Haute-Loire. Les financements prennent en charge, l'abatage/débardage des résineux en berges, le retrait des rémanents et la replantation des berges en feuillus. La valorisation commerciale du bois demeurent de la compétence des propriétaires ou des gestionnaires forestiers

Les bienfaits de la forêt sur la sécheresse

Les environnements forestiers, en particulier les forêts riveraines, jouent un rôle crucial dans la préservation de la qualité de l'eau. Ils offrent une série de services écologiques qui contribuent directement à la filtration, à la régulation et à la protection des ressources en eau.

- Le couvert forestier limite l'évaporation du sol et son assèchement (soleil et vent).
- Le système racinaire participe à maintenir une macro-porosité qui permet l'infiltration de l'eau et de l'air dans le sol.
- Les arbres condensent l'humidité atmosphériques (qui ruissellent le long de leurs troncs) pour la restitution au sol.
- Grâce à la transpiration, les arbres restituent une grande partie de leur eau dans l'atmosphère sous forme de vapeur d'eau.
- Les forêts génèrent des microclimats qui permettent de limiter les températures extrêmes, défavorables aux cours d'eau et aux arbres.
- L'humus forestier stocke l'humidité.





**Pour une visite de terrain ou plus de renseignements,
contactez-nous !**

C.N.P.F Antenne Haute-Loire :

5 rue Alphonse Terrasson
43000 Le Puy en Velay
04 71 06 04 55

EPAGE Loire-Lignon :

1 impasse du Forum - Rue de Corsac
43700 Brives-Charensac
04 71 04 16 41

Partenaires techniques



Partenaires financiers



Crédits photos : EPAGE Loire-Lignon et CNPF.

Conception Graphique : www.a2complapte.com - Impression : Alt'i Création